

"L'Art contre l'État ? La trajectoire architecturale du Musée du Luxembourg dans la construction de l'illégitimité de l'action artistique publique. 1848-1920"

[Julien BASTOEN](#)

Thèse soutenue

Directeur de recherche :

[Pierre Pinon](#)

Co-dir. : Jesús Pedro Lorente (Université de Saragosse)

Axe de recherche:

[Axe 6 - Architectures : diffusion, transmission, enseignement](#)

Equipe de recherche :

[IPRAUS](#)

Ecole doctorale :

[ED Ville, transports et territoires](#)

Université :


[Université Paris Est](#)

Année de soutenance :

[2015](#)

Date de la soutenance :

Vendredi 05 Juin 2015

 [abstract_eng_julien_bastoen_.doc](#)

 [bastoen_long_resume_these_fr.doc](#)

 [resume_jury_these_bastoen.doc](#)

 [invit_soutenance_these_bastoen.jpg](#)

Doctorat en Architecture avec le label doctorat européen, Université Paris-Est

Soutenu le 5 juin 2015 à l'ENSA Paris-Belleville

Titre de la thèse : L'Art contre l'État ? La trajectoire architecturale du Musée du Luxembourg dans la construction de l'illégitimité de l'action artistique publique. 1848-1920

Jury de la thèse

Pierre PINON, professeur honoraire, ENSA Paris-Belleville (directeur)

Jesús Pedro LORENTE, professeur, Universidad de Zaragoza (co-directeur)

Jean-Louis COHEN, professeur, New York University

Christophe LOIR, Université Libre de Bruxelles (rapporteur)

Jean-Philippe GARRIC, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (examineur)

Dominique POULOT, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (examineur)

Bénédicte SAVOY, professeur, TU Berlin (rapporteur)

Résumé de la thèse

Interrogeant les rapports entre l'État et le champ artistique en France entre 1848 et 1920, ce travail de

recherche en histoire de l'architecture repose sur le postulat que la trajectoire architecturale du Musée du Luxembourg fut l'un des lieux privilégiés de la construction d'une représentation négative de l'intervention de l'État dans les affaires artistiques. La principale mission de cet archétype mondial des musées d'art contemporain, ouvert en 1818, était d'affirmer la supériorité de l'art français face à celui des autres puissances européennes, après l'humiliation du Congrès de Vienne. Si sa représentativité artistique fut pour le moins discutable, son exemplarité architecturale demeura un idéal jamais atteint et tout aussi controversé. Malgré quelques expédients provisoires et , cette crise architecturale qui s'étale sur plusieurs décennies, incompatible avec le rayonnement artistique de la France et de sa capitale, est aggravée par l'impossibilité de mobiliser les fonds nécessaires à sa résolution définitive et par l'introuvable consensus sur la question de la localisation du musée dans l'hypothèse de son relogement. L'analyse de fonds d'archives inédits ou peu exploités, de corpus de périodiques généralistes ou spécialisés et de documents parlementaires, permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle cette question de l'exemplarité architecturale de la vitrine nationale de l'art contemporain polarise des attitudes contradictoires : si les critiques – internes et externes au champ artistique – soulignent l'effet de frein d'instances parlementaires frileuses et d'agents de l'État pas toujours compétents, la mobilisation collective et hétérogène qui se met en place dès les années 1870 s'oriente majoritairement non pas vers la création d'un musée privé concurrent du Musée du Luxembourg – comme il en sera question après la Première Guerre mondiale – mais vers une forme d'assistance à l'État avec la complicité de l'initiative privée.
